

Master Cinéma et Audiovisuel Spécialité *Études cinématographiques*

2019-2020

Atelier pratique de réalisation (M1 et M2)

Depuis la rentrée 2010, la spécialité « Études cinématographiques » du master « Cinéma, Documentaire, Médias » propose un parcours « Atelier pratique de réalisation ».

Ce parcours s'inscrit dans la continuité des Ateliers Cinéma de licence, qui sont une spécificité de la formation en études cinématographiques à Paris Diderot.

Il permet de conjuguer la recherche au niveau master et une expérience pratique de réalisation.

Il s'adresse en priorité aux étudiants qui souhaitent **mener une réflexion approfondie sur la création cinématographique en s'impliquant dans la conception et la fabrication d'un film.**

Le principe est le suivant : un(e) **cinéaste** propose à un groupe de quinze étudiants de mener un travail de réalisation à partir d'un thème et d'un projet formel précis.

L'enjeu de l'atelier est d'inviter les étudiants à élaborer **un travail de réalisation cinématographique personnel** s'inscrivant dans le projet collectif de l'atelier.

Programme 2019-2020

L'atelier 2019-2020 sera dirigé par **la réalisatrice Sophie Bredier**

Corps étranger

Le corps est l'une des grandes affaires, sinon la grande affaire, du cinéma. Chaque fois qu'on le cadre et le porte à l'écran, il devient représentation, et partant, objet de désir.

Mais comment raconter *ce* corps lorsqu'il dit le contraire, ou simplement diffère de ce qu'on est ou ressent de soi, lorsqu'on le vit comme une fiction, un fardeau, un mensonge ou un handicap ?

Comment rendre tangible l'expérience physique de la distorsion entre la sensation de soi et l'apparence que l'on offre ? Est-on réductible à son corps ? Où se trouve le sujet quand il est enfermé dans un corps qui le trahit ? Le corps peut-il mentir ?

Ces questions, pour abstraites et théoriques qu'elles paraissent, devront trouver à s'incarner dans le documentaire qu'il vous sera demandé de réaliser. En déclinant la notion de « corps étranger » de manière concrète, à travers des situations abordant frontalement le sujet, on réfléchira ensemble aux moyens cinématographiques et aux formes narratives à trouver pour donner à (perce)voir ce trouble identitaire.

4 projets de film seront choisis pour être réalisés dans le cadre de l'atelier.

La présentation complète de l'atelier est consultable sur **le site des Ateliers Cinéma** : <https://lac.univ-paris-diderot.fr/ateliers-cinema/les-ateliers/atelier-master>

Le calendrier de l'atelier sera actualisé au début du mois de juillet.

Dépôt des candidatures

Le parcours « **Atelier pratique de réalisation** » est **sélectif et limité à 15 étudiants**, qui ont acquis une **maîtrise des techniques de la réalisation audiovisuelle (Prise vue, Prise de son, Montage)** au cours de leur licence, à Paris Diderot ou dans une autre université.

L'appel à candidatures est désormais ouvert pour l'année universitaire 2019-2020

- aux étudiants ayant validé leur licence Cinéma de Paris Diderot en 2019.
- aux étudiants extérieurs ayant obtenu une inscription en M1 ou M2 à Paris Diderot.
- aux étudiants du master Cinéma de Paris 3 , dans la limite des places disponibles.

Pour faire acte de candidature, il faut **être autorisé à s'inscrire administrativement en master**, c'est-à-dire avoir déposé un **projet de mémoire** conforme aux instructions données sur le site de l'université, accompagné de l'**accord** préalable d'un directeur de mémoire.

Le **projet et l'accord** seront joints au dossier, qui contiendra en outre :

- une **lettre** expliquant votre motivation pour le choix du parcours « Atelier pratique de réalisation » et notamment les raisons pour lesquelles ce parcours serait utile à votre travail de recherche

- un **CV détaillé** faisant état de vos expériences antérieures dans le domaine de la pratique cinématographique et audiovisuelle, ainsi que les résultats obtenus au cours de la licence (matières générales + ateliers).

Vous vous engagez, par cette candidature, à suivre tous les travaux de l'atelier.

NB : **la démarche est la même pour les étudiants de Paris 3 candidats à l'atelier.** Sinon que ceux qui n'ont pas encore de directeur de recherche peuvent envoyer leur projet de mémoire détaillé et indiquer simplement leur directeur souhaité à Paris 3.

Validation

En M1 : l'Atelier pratique de réalisation a lieu au premier et au second semestre. Il est validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Un étudiant de M1 inscrit à l'atelier aura donc à valider, outre le mémoire :

- les 2 semestres de l'atelier
- 3 séminaires théoriques au choix + le cours de M1 (au choix, voir brochure) et les UE de langues.

En M2 : l'atelier est également validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Un étudiant de M2 inscrit à l'atelier aura donc à valider, outre le mémoire :

- les 2 semestres de l'atelier
- 2 séminaires théoriques au choix + l'UE « groupe de recherche » et les UE de langues.

ATTENTION : en M1 comme en M2, **les étudiants inscrits à l'atelier ne peuvent pas valider de stage en lieu et place d'un séminaire ou d'une partie de l'atelier.** Ils ne pourront suivre et valider que des **stages hors cursus.**

Envoi des dossiers de candidatures

La date limite pour le dépôt des dossiers (papier ou informatique) est :

le jeudi 12 septembre 2019

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique ou par courrier à :

Catherine Ermakoff, responsable des Ateliers Cinéma, et **Emmanuelle André**, responsable pédagogique du parcours (adresses ci-dessous).

ateliers.cinema@univ-paris-diderot.fr

emmanuelle.andre@univ-paris-diderot.fr

Université Paris-Diderot

Ateliers Cinéma - Bâtiment Grands Moulins- Bureau 676 C

UFR Lettres, Arts, Cinéma - Case 7010

5 rue Thomas Mann 75205 PARIS CEDEX 13

Tél. : 01 57 27 63 66

Les étudiants seront informés le mercredi 18 septembre 2019
des résultats de la commission de sélection.